

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUIN 2022
DELIBERATION N° DE-2022-055

L'an deux mil vingt deux, le 2 juin, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni l'Hôtel de ville, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h43.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 45

Présents :

M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBÉ, Mme LAUQUÉ, M. UGALDE, Mme HARDOUIN-TORRE, M. CORRÉGÉ, Mme LOUPIEN-SUARES, M. LACASSAGNE, Mme MARTIN-DOLHAGARAY, M. LAIGUILLON, Mme CASTEL, M. ALQUIÉ, Mme MEYZENC, M. PARRILLA ETCHART, Mme DUHART, M. AGUERRE, Mme BRAU-BOIRIE, Mme BISAUTA, M. ARCOUET, Mme LARRÉ M. SALANNE, M. PAULY, Mme VOISIN, M. DAUBISSE, Mme MOTHEs, M. ALLEMAN, Mme ZITTEL, Mme BENSOUSSAN, Mme LARROZE-FRANCEZAT, M. SUSPERREGUI, M. BOUTONNET-LOUSTAU, Mme DELOBEL, Mme CAPDEVIELLE, M. DUZERT, M. ESTEBAN, Mme LIOUSSE, Mme DUPREUILH, M. ETCHETO, Mme BROCARD, Mme HERRERA LANDA, M. ABADIE.

Absents représentés par pouvoir :

M. SEVILLA à Mme HARDOUIN-TORRE ; M. ERREMUNDEGUY à M. ETCHEGARAY ; M. BERGE à Mme HERRERA-LANDA.

Absent(s) :

Secrétaire :

M. BOUTONNET-LOUSTAU

Entendu le rapport de M. UGALDE,

OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE – Festival Paseo - Edition 2022.

Depuis sa création en 2018, le festival Paseo contribue à l'attractivité culturelle et à l'animation de la ville en période estivale. En 2020 et 2021, le festival Paseo débutait dès la mi-juillet en raison de l'annulation des Fêtes de Bayonne. C'est dans son format habituel, préalable à la pandémie, que cette manifestation commencera le 5 août 2022 pour s'achever le 9 septembre 2022.

À l'instar des éditions passées, ce festival sera pluridisciplinaire avec une dominante musicale et s'attachera à promouvoir les artistes professionnels de notre territoire. Présentés essentiellement dans l'espace public, les concerts, spectacles et

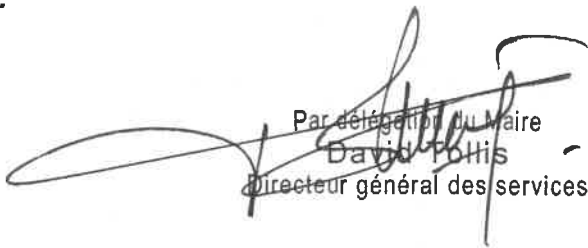
performances chorégraphiques seront gratuits pour tous les publics. 25 spectacles et concerts ainsi qu'une quarantaine de performances chorégraphiques constitueront le programme de cette nouvelle édition.

Le budget du festival est estimé à 90 000 € dont la plus grande partie sera reversée aux artistes accueillis.

Compte tenu de ces éléments, il est demandé au Conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer les conventions et contrats nécessaires à la mise en œuvre de l'édition 2022 du festival Paseo.

Ont signé au registre les membres présents.

Adopté à l'unanimité


Par délégation du Maire
David Pollis
Directeur général des services

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne